

COUP DE POUCE POUR LES AGRICULTEURS du Val de Garonne

Aide en faveur de la production de
matériaux végétaux à destination
de l'écoconstruction

Aide en faveur des apiculteurs
dans la lutte contre les nuisibles

Plantation
de haies

Repeuplement de
cheptel apicole

De nombreuses aides disponibles

Conversion
au bio

Animation promotionnelle
des productions locales

Aide à l'installation
(DJA ou hors DJA)

Participation aux
salons professionnels

Création de
jachères fleuries

CONTACTEZ-NOUS !

✉ agriculture-alimentation@valdegaronne.fr

☎ 05 53 64 96 65 🌐 www.valdegaronne-territoire.fr

Un accompagnement proposé depuis 2006

Val de Garonne Agglomération a mis en place un **régime d'aides agricoles directes** dès 2006. Depuis, c'est **177 projets** sur le territoire qui ont été soutenus, dont 116 aides à l'installation.

En 2024, l'Agglomération modifie la nature des aides pour amplifier le soutien en faveur de l'installation de nouvelles exploitations, en valorisant tout particulièrement les projets inscrits dans la transition écologique : **création de ruches, installation en bio, services rendus à la nature comme la plantation de haies...**

Comment ça marche ?

RÉALISEZ VOTRE DEMANDE :

 **EN LIGNE :** <https://valdegaronne.portailcitoyen.eu>

 **PAR MAIL :** agriculture-alimentation@valdegaronne.fr

 **EN PRENANT RDV AU :** 05 53 64 96 65

Votre dossier est étudié par le service développement agricole de l'Agglomération et validé par les élus lors des commissions d'attributions.

*Si votre demande est acceptée, vous serez informé.
L'aide vous sera versée après transmission des justificatifs nécessaires.*